

AVENANT N° 4 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Il est convenu entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
Représenté par le directeur des sports, Monsieur Thierry MOSIMANN
Désigné ci-après par le ministère

Et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE TIR A L'ARC**
Représentée par son président, Monsieur Philippe BOUCLET
Désignée ci-dessous par la fédération,

Article 1 :

La subvention prévue pour **2015** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **45 000 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive (45 000 €)

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 851 000 €.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

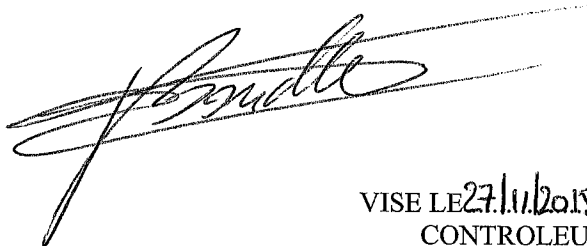
Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le

- 1 DEC. 2015

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE TIR A L'ARC



pl LE DIRECTEUR DES SPORTS

Pour le directeur des sports
L'adjointe au directeur des sports,
Chef de service

Claudie SAGNAC

WISE LE 27.11.2015 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 2101268514

LISTE DES ANNEXES

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			Engag. fédéral
	Budget	Demande	Accordé	
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	1 500 635 €	896 800 €	878 500 €	622 135 €
Action 1	86 500 €	36 300 €	36 300 €	50 200 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	32 000 €	6 000 €	6 000 €	26 000 €
Structuration fédérale	45 000 €	25 000 €	25 000 €	20 000 €
Programmes d'échanges internationaux	9 500 €	5 300 €	5 300 €	4 200 €
Action 2	1 342 135 €	815 000 €	797 135 €	545 000 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	57 135 €	57 135 €	57 135 €	0 €
Aides personnalisées (AP)	140 000 €	140 000 €	130 000 €	10 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	630 000 €	384 865 €	377 000 €	253 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	225 000 €	113 000 €	113 000 €	112 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	290 000 €	120 000 €	120 000 €	170 000 €
Action 3	62 000 €	40 500 €	40 065 €	21 935 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	27 000 €	23 700 €	23 265 €	3 735 €
Accompagnement sanitaire préventif	35 000 €	16 800 €	16 800 €	18 200 €
Action 4	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Professionnalisation de l'activité	10 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	270 086 €	172 000 €	87 000 €	183 086 €
Action 1	245 586 €	164 000 €	79 000 €	166 586 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	5 000 €	2 000 €	2 000 €	3 000 €
Structuration fédérale	6 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	234 586 €	159 000 €	74 000 €	160 586 €
Action 4	24 500 €	8 000 €	8 000 €	16 500 €
Professionnalisation de l'activité	24 500 €	8 000 €	8 000 €	16 500 €
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	29 000 €	11 000 €	11 000 €	18 000 €
Action 1	5 000 €	3 000 €	3 000 €	2 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	5 000 €	3 000 €	3 000 €	2 000 €
Action 4	24 000 €	8 000 €	8 000 €	16 000 €
Formations fédérales	24 000 €	8 000 €	8 000 €	16 000 €
Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives	10 000 €	4 500 €	4 500 €	5 500 €
Action 4	10 000 €	4 500 €	4 500 €	5 500 €
Formations fédérales	10 000 €	4 500 €	4 500 €	5 500 €
TOTAL	1 809 721 €	1 084 300 €	981 000 €	828 721 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

130 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

851 000 €

Répartition de la subvention versée hors aides personnalisées :

- cat 61 (indemnité des CTS)

57 135 €

- cat 64 (transfert direct aux assoc.)

793 865 €

P.H.B.



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30056	00052	0052 540 0102	11

IBAN FR76 3005 6000 5200 5254 0010 211

International Bank Account Number

BIC CCFRFRPP

Bank identification Code

Domiciliation

HSBC FR CAE LAFAYETTE

Titulaire du compte

FFA
268 &
270 R DE BREMENT
93110 ROSNY SOUS BOIS

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc).

This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice payments, etc...).

Relevés d'identité bancaire